

Une victoire ? Certes, mais une victoire au goût amer. On a appris vendredi que les Conti avaient remporté leur ultime combat. Le conseil des Prud'hommes de Compiègne a invalidé le licenciement de 680 anciens salariés le jugeant « sans cause réelle et sérieuse ». La preuve, une nouvelle fois, que leur combat était juste, légitime. La preuve, surtout, que parfois David peut faire mettre un genou à terre à Goliath. Certes, Goliath va s'en remettre, mais tout de même, quelle leçon ! Difficile pourtant de se réjouir pleinement d'une telle nouvelle. Car au final, les salariés ont perdu leur outil de travail, aujourd'hui très peu ont retrouvé un travail, beaucoup pointent à Pôle Emploi, certains se sont malheureusement suicidés, des couples ont explosé... Un immense gâchis que les nouvelles indemnités qu'ils devraient toucher ne pourront pas réparer. Alors, c'est vrai, c'est une victoire. Mais la vraie victoire ne sera obtenue que lorsqu'un Gouvernement aura le courage d'interdire les licenciements boursiers. Oui, ce jour-là on pourra vraiment fêter la victoire. Au nom de tous ceux qui ont tout perdu.

Et le grand gagnant du meilleur placement de l'été est...

La mise en place, par l'Office HLM de Calais, d'une agence immobilière en plein centre-ville va faire au moins un heureux : le propriétaire de l'immeuble...

Une nouvelle fois, nous allons être contraints de « côser » de l'office public HLM de Calais. Rapidement, pour évoquer que l'ex-présidente madame Courmont a été brièvement placée en garde à vue, dans le cadre d'une enquête pour favoritisme (l'embauche de proches au moins) sur laquelle nous reviendrons plus tard. Un peu plus longuement, pour vous exposer le cas de ce que l'on appellera : **un bon placement**.

Depuis l'arrivée du formidable monsieur « Hans », l'office n'en finit plus d'innover. C'est ainsi qu'a germé l'idée de mettre en place une agence immobilière appartenant à l'office.

Que l'OP puisse être capable de proposer à ses locataires ou à d'autres (en cas d'absence d'intérêts des locataires) des biens lui appartenant, rien de plus normal.

Ce qui apparaît moins logique, c'est la volonté affichée de travailler seul. D'engager de nouvelles dépenses, là où une mutualisation pourrait permettre de réelles économies. A croire également,

que l'ensemble des agents immobiliers et des notaires de Calais sont incompetents au point de ne pas être capables de répondre à la demande de l'OP. Ce qui n'engagera que l'OP, et pour nous, ne sera que l'expression d'une mauvaise foi évidente.

Ce qui va apparaître moins logique encore, c'est l'évidente légèreté avec laquelle on va choisir le futur local, et les conséquences financières lourdes de choix pour le moins orientés.

Alors que l'ensemble des grands boulevards de Calais proposent de nombreux bâtiments commerciaux à vendre, l'office décide de louer. Il entreprendra donc des travaux et paiera un loyer important pour un local qui ne lui appartiendra jamais.

De louer, non pas un bâtiment en bon état demandant peu d'investissements, mais un local qui ne dispose ni de l'électricité, ni du chauffage. Un local dans lequel le propriétaire devra entreprendre pour 48 000 euros de travaux lourds.

Un local dans lequel au-delà des travaux pris en charge par

le propriétaire, l'OP assumera bon nombre d'aménagements pour une somme qui sera non négligeable.

L'Office décide donc de louer ce bien pour un loyer de 20 400 € annuellement (1 700 € par mois) hors droits, taxes et charges estimés à 3 600 € annuellement (300 € par mois). Et bien sûr d'assumer toutes les responsabilités liées aux travaux...

Certains préfèrent se servir plutôt que servir.

Y a pas à dire, celui qui a réussi à faire signer un bail pour un tel bien à ce niveau de prix, peut se voir attribuer le titre du meilleur placement immobilier calaisien de l'année.

Il s'agit sûrement d'une grosse société, domiciliée à Monaco (pour les impôts). Pas du tout ! D'une famille bien de chez nous ! Mais qui cela peut-il bien être ?

Une famille de marchands de

biens ? Une famille héritière de la dentelle ?

Rien de tout cela ! De purs anonymes n'ayant bénéficié d'aucune information, sans connaissances particulières, et surtout ne disposant d'aucun appui : terminé le piston et les magouilles !

Le père usufruitier du bien, mais surtout la fille nue-proprétaire, n'est autre qu'accessoirement secrétaire de madame le maire, vivant en outre avec l'un des adjoints de madame le maire (pour ne pas dire son bras droit), lequel adjoint, accessoirement encore, est membre du conseil d'administration de l'OP.

A partir d'ici, chacun peut faire sa propre analyse, avoir son propre jugement de valeur. Pour ces gens-là, ce sera normal ?

Pour nous cela sera une nouvelle démonstration que certains préfèrent se servir plutôt que servir.

On attend avec sérénité les réactions, avec la certitude que ce bon monsieur « Hans » ne pouvait être au courant.

Le dessin

LÉGÈRE BAISSÉ DES INSCRIPTIONS À PÔLE EMPLOI EN JUILLET



La phrase

« Depuis l'âge de 13 ans je fais partie d'associations. J'ai tracté pour le PC, j'ai fait quinze Fête d' l'Huma », se rappelle l'humoriste, qui se dit « encore un peu coco dans l'âme. Les communistes ont été les premiers à parler à mon père, ce sont eux qui nous ont fait voyager. » L'humoriste en question n'est autre que Jamel Debbouze qui sera présent sur la Grande Scène le 15 septembre pour clôturer en beauté la Fête de l'Huma.

Le chiffre

27 : c'est le nombre de mois consécutifs de hausse du chômage au niveau national. A Calais la situation est tout aussi dramatique puisque le pourcentage de personnes sans emploi n'a jamais été aussi élevé. Manifestement les milliers d'emplois promis par Natacha Bouchart lors des précédentes municipales tardent à se concrétiser... Serait-ce à dire que la baguette magique que la mairesse avait agité sous le nez des Calaisiens a des ratées ?

On le note

C'est la rentrée, et l'Atelier reprend ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Egalité

Où en est Calaire Chimie ?

Nous nous sommes quittés début juillet dans l'attente d'une nouvelle table ronde en région. Qu'en est-il en cette période de rentrée ?

D'abord décalée dans le temps, puis reprogrammée, la réunion ne débouchera finalement sur rien d'extraordinaire pour les salariés. Tout juste y apprendrons-nous que plusieurs repreneurs se sont fait connaître. Que deux offres apparaissent plus sérieuses que les autres (au moins sur le papier) en provenance d'un groupe déjà présent sur Calais et d'un groupe qui considérerait le site comme une réelle perspective de développement pour lui-même. Pour les autres repreneurs potentiels, de simples lettres d'intentions. Pour tous enfin, une demande de temps supplémentaire.

C'est sur cette base, et sur le rapport du mandataire judiciaire quant à la possibilité de continuité de l'activité, que devait se tenir une nouvelle audience du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer, le 22 août 2013. Une audience attendue avec angoisse par les salariés car on parlait sérieusement d'un souci ré-



current de trésorerie, pouvant amener à la liquidation de l'entreprise.

Il faut croire que les pressions exercées sur les actionnaires, et probablement la crainte d'une mise en responsabilité directe, auront produit leurs effets car le matin même de l'audience la justice sera destinataire d'une lettre d'intention d'apport d'environ 6 millions d'euros.

Pour le bon examen du dossier l'audience sera reportée au 5 septembre.

Calaire respire toujours, certes dans la crainte du lendemain, mais ne dit-on pas que tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir.

Mécontents des propositions de

reprises enregistrées, surtout au niveau du nombre de salariés repris, les syndicats et le comité d'entreprise ont annoncé par l'intermédiaire de leurs avocats, maîtres Brun et Quenez, qu'ils travaillaient sérieusement au montage d'un dossier de scoop, et iraient solliciter les élus pour un accompagnement.

Un projet coopératif qui pourrait solliciter l'état qui, tenez-vous bien, a vendu cet été les parts qu'il détenait dans le groupe TESSENDERLOT (ex propriétaire de Calaire) pour la modique somme de 200 millions d'euros.

Les salariés jugent qu'une part de cette somme peut leur revenir, car il est clair aujourd'hui que l'Etat ne pouvait ignorer ce qui se tramait pour leur entreprise.

Nombreux sont ceux qui avancent que l'Etat se serait délibérément débarrassé de Calaire, pour ne pas assumer sa responsabilité sociale.

Affaire évidemment à suivre.

Poil à gratter

Mieux ou moins

C'est la question que l'on peut se poser, après l'arrêt et le décalage des travaux prévus en gare de Calais. Mieux ou moins disant ? A force de vouloir faire des économies sur tout, de ne pas vouloir tenir compte des différences parfois inexplicables entre concurrents, on en finit par retenir l'entreprise qui s'écroule en cours de route et ne peut mener le chantier à son terme.

Perte de temps, perte d'argent. Ici c'est la SNCF, mais trop souvent c'est le contribuable qui est victime. Il apparaît plus que temps que le seul rapport à entériner soit celui du meilleur rapport approuvé de qualité-prix. Nous y ajouterons pour notre part : mieux disant social (vous savez, l'entreprise qui apporte le plus en emploi à un territoire, tant qu'à faire...)

Forcément pour la rénovation de la gare, ça prendra un peu plus de temps.

Une « pensée » pour les jardiniers communaux

Fleurir sa commune, c'est agir en faveur de la qualité de vie de ses habitants. Et depuis des décennies, les jardiniers de la Ville de Calais ont toujours agi dans ce sens. Le point d'orgue de leur travail est, bien sûr, le parterre de fleurs et de plantes qui orne les abords de l'hôtel de Ville, qui en fait un régal pour les yeux. Ce véritable écrin à la hauteur de ce monument hors du commun qu'est notre mairie, n'avait vraiment besoin qu'on lui adjoigne une verrière à 400 000 € (coût en 2008, son entretien annuel depuis cette date est à rajouter). Ce jardin effet « maire », qui ne devait durer que quelques semaines, outre d'être coûteux, est également esthétiquement contestable au regard de ce que sont capables de faire nos virtuoses du sécateur.



Sans compter qu'il occupe inutilement la moitié du parking, rendant le stationnement d'autant plus compliqué pour les Calaisiens, qu'il est occupé en permanence par une dizaine de voitures de société du journal à sa « mairairie ».

Ecoquartier Descartes : un bide !

C'est assurément la conclusion que l'on peut tirer d'une interview parue dans la presse locale de l'un des responsables du projet. « Nous avons suspendu la commercialisation pour quelques temps. Celle-ci reprendra quand les gens pourront visiter les logements ». Comme les logements témoins ne devraient pas être visibles avant (au mieux) l'été 2014, vous pouvez comprendre que le dossier est un véritable succès. On cherche des explications, la crise, les revenus, les doutes quant à l'achat sur plan...

Une seule chose apparaît évidente dans ce dossier : le bien public y a été méprisé. Les locataires HLM y ont été spoliés et l'argent du contribuable calaisien y sera abondamment dépensé pour servir des placements. Le projet n'est pas abandonné, soyez rassuré. En effet, la ville va démarrer les travaux de voirie incessamment sous peu. Il n'y a pas de vente, il y a d'autres rues de Calais à entretenir, mais on ne lâche pas de bonnes relations.

Coup de griffe

➤ Natacha, reprends-moi !

Philippe Blet, le grand président de l'agglomération calaisienne, vient de livrer à la presse l'état d'esprit qui est le sien à la veille des élections municipales.

Disons-le tout de suite, cette interview clarifie franchement la situation. On y apprend que ce cher président n'est candidat qu'à sa propre succession à la tête de l'agglomération, n'a pas de stratégie pour parvenir au but fixé, pourrait choisir entre trois scénarios.

L'essentiel étant (dixit Philippe Blet) que l'offre politique soit à la hauteur, comprenez de ses ambitions, et surtout (ce n'est pas dit mais on le lit entre les lignes) qu'on lui garde sa place de président et la rémunération qui va avec, son chauffeur, ses restaurants, ses apéritifs... C'est fou quand même ce que l'on peut s'attacher aux petites choses.

Nous pensons qu'il importe à cet instant de remercier sincèrement le grand président Blet d'avoir daigné accorder un peu de son temps aux manants calaisiens. Des manants qui sont jusqu'à présent peu reconnaissants de l'attention qui leur est portée si l'on en juge des résultats obtenus par l'intéressé aux scrutins auxquels il a pris part.

Pourtant, il en aura fait des efforts ce bon président, pour servir (sic). Il se sera associé à l'UMP, lui qui revendique encore être de Gauche, il aura accompagné la lente progression du chômage aujourd'hui de 40 % supérieur à ce qu'il était à son arrivée, il n'aura pas hésité à dépenser sans compter l'argent de l'agglomération et de la ville n'hésitant pas pour se faire à voter des impôts en augmentation de 40%, il aura beaucoup donné de sa personne...

Son programme : une ville et une agglo sans habitants, c'est mieux car on évite ainsi les critiques stériles. C'est ce que l'on peut déduire de l'article car jamais il n'est fait directement référence aux habitants, aux Calaisiens, à leurs souffrances.

Puisque vous insistez, on vous communique les options du président : partir avec Natacha, accompagner une liste de gauche non communiste, faire sa liste.

Ça, c'est pour le journaliste, car sur le fond si Natacha lui demande il y va. En courant.

Rendez-vous

SECTION DU P.C.F. DU CALAISIS

Repas fraternel

SAMEDI 12 OCTOBRE 2013

À partir de 19 h 00

Salle du Minck à Calais

Au menu : Apéritif, buffet : entrée, plat, dessert
Boissons non incluses



Animation assurée



Les places sont à retirer à la

Permanence de Jacky HÉNIN
194, Boulevard de l'Égalité - Calais

☎ 03.21.36.39.79

Aucune réservation ne sera faite

Participation 15 €